



FEDERATION FRANÇAISE DE BALL TRAP ET DE TIR A BALLE

14, rue Avaulée - 92240 MALAKOFF - Tel 01.41.41.05.05 - Fax 01.41.41.02.00
Email : secretariat@ffbt.asso.fr – internet : www.ffbt.asso.fr
Siret 34995832200035



COMMUNIQUE DECONFINEMENT MESURES APPLICABLES APRES LE 22 JUIN 2020

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement progressif établie par le Gouvernement et dans le prolongement des annonces du 19 juin, la ministre des Sports Roxana MARACINEANU a présenté les principales mesures concernant le secteur du sport à partir du 22 juin 2020.

À la suite des contacts pris ce jour avec nos référents du Ministère des sports, nous avons le plaisir de vous annoncer que la pratique de nos disciplines (entraînements et compétitions) sur les stands permanents et installations temporaires pourra reprendre dès le 23 juin 2020 sous réserve :

- du respect des gestes barrières applicables dans tous les établissements et lieux recevant du public.
- de l'absence de mesures préfectorales spécifiques.

Rappel des règles sanitaires générales :

- Appliquer les gestes barrières,
- Il est préconisé de respecter la distanciation physique d'un mètre sur le stand ainsi que les directives en vigueur pour les espaces buvette et restauration.

Le respect de ces règles est essentiel et la vigilance de chacun doit être rappelée pour éviter tout relâchement.



Association régie par la loi de 1901 – J.O du 31/07/85. Agréée par le Ministère des Sports
Affiliée au Comité National Olympique et Sportif Français

